

REUNION PLENIERE du 24 MARS 2026

oooooooooooo

Personnes présentes :

M. J.Marie AUROUZE, délégué régional,

Mmes AUBRY – BRAGUY – CHAUMOND – COLLARD – DEPREZ – GUILLEMIN – HENRY CROP – MERLIN
-Le GUEN – MIGNON – MOUTIER – SEBASTIEN et TIGE. MM.ANSELME - FAUCHEUX – WALTER.

Mmes et MM. FEVE et GRIVOIS

Mme Sophie BERTRAND, vice-présidente du conseil départemental au handicap, représentant M.
Jacques FLEURY

Mme Brigitte KEPCZYNSKI, psychologue,

3 personnes du GEM GALAXY

Mme Christine DAS NEVES, M. Renaud PECHEVY, de l'association « Solidarité, Anorexie, Boulimie18 »

Personnes excusées :

Monsieur le Maire de BOURGES,

Mme Irène FELIX, Présidente de BOURGES AGGLO

Mr Jacques FLEURY, Président du Conseil départemental,

M.Denis ROJAS

M. MESEGUER de CAP EMPLOI

Accueil des personnes présentes par Mme Marie-Odile MOUTIER, bénévole, membre de l'équipe de coordination de l'UNAFAM du CHER, secrétaire adjointe, qui remercie toutes les personnes présentes à la réunion et donne la liste des personnes excusées.

M. Jean-Marie AUROUZE, délégué régional de l'UNAFAM, prend la parole et fait part de la mise en place au niveau régional du **programme « BREF »**, financé par l'ARS. Ce programme de psycho-éducation a été créé dans la région lyonnaise (au Vinatier). Il s'agit d'un programme qui part du constat que les Familles qui découvrent la maladie de leur proche sont bouleversées. Elles doivent – elles aussi – être prises en charge afin de les aider à comprendre, que les soignants les rencontrent le plus tôt possible afin d'exprimer leur ressenti.

Ce programme « BREF » se déroule en trois séances d'une heure chacune, dont la dernière avec l'Unafam. Il a donc été lancé au niveau régional et diffusé à tous les établissements de la Région. Il démarrera au second semestre 2026 à l'Hôpital GSand. A ce jour 3 bénévoles sont formées et 2 autres à venir.

M. AUROUZE aborde maintenant la question **du financement de la psychiatrie**. Le Président du Conseil de surveillance du CH G.Sand (M.VADROT) a réagi auprès de l'ARS (Agence Régionale de Santé) par rapport à la non-affectation à cet établissement d'une partie du supplément de subvention à distribuer en fin d'année 2025. Une commission est en place pour modifier les critères dont un concernant la dotation par habitant.

M.AUROUZE donne ensuite la **composition de la délégation régionale** :

- lui-même est délégué régional depuis de nombreuses années,

- 2 déléguées adjointes : Mme Patricia GAUDIN (qui se forme pour devenir déléguée régionale) avec Aïcha BANIAN qui est représentante au CESER (Comité Economique Social Environnemental et Régional), et M. Thierry TORTE, qui deviendra trésorier régional.

2 chargées de mission = Anaïs Chincholle - Kristell Prioux chargée du suivi du programme BREF.

M.AUROUZE a donné à l'ARS un point de vue très favorable sur la délégation du CHER : une délégation active – une équipe solide – ce qui permet de fonctionner de manière satisfaisante, et il lance un appel à toute personne désirant s'impliquer dans la délégation du CHER, notamment en prenant le rôle de délégué (en binôme si besoin).

Mme Bernadette LE GUEN passe la parole à plusieurs personnes référentes de l'équipe :

- Pour l'**ACCUEIL, au soutien des familles, Isabelle** DEPREZ rappelle que l'on peut nous contacter par mail, ou téléphone, afin d'être reçu sur rendez-vous. L'accueil se fait, soit à BOURGES (à la Maison des Associations), soit à VIERZON (à la Maison des Solidarités), soit à ST AMAND. Les rdv sont adaptables suivant les disponibilités des personnes. Les accueils sont assurés par une équipe de 2 personnes bénévoles formées, qui sont des pairs-aidants. Ne pas hésiter à demander un second accueil en cas de besoin.
- Les **GROUPES de PAROLE** sont coordonnés sur Bourges par Anne-Marie AUBRY, dans un cadre strictement confidentiel. Les groupes sont ouverts à toute personne ayant été reçue en accueil. Sur Bourges, compte tenu du nombre de demandes, nous ajusterons avec un maximum de 10 personnes/groupe. Depuis 2024, en raison du nombre de personnes présentes, nous avons créé 2 groupes/mois : le mercredi de 14 H à 16h30 (6 personnes) et un second groupe de 17 à 19 h (7 personnes) en 2025.

Sur Vierzon un groupe de parole mensuel le lundi de 17 à 19h, coordonnée par Bernadette Le Guen. Ces groupes sont animés par des psychologues Sandra Castanheira et Elodie Olivier.

- Nous avons proposé une journée de regroupement de tous les participants (environ 45 personnes présentes), les psychologues sont intervenues sur la particularité d'être aidant d'un proche souffrant de troubles psychiques à la grande satisfaction de tous.
- **FORMATIONS –**
- Une journée de formation sur les troubles psychiques a eu lieu en septembre,
 - Une journée sur les troubles bipolaires reportées sur septembre 2026.
 - Une journée sur la « dépression sévère et résistante » a été reportée en 14 mars 2026 à laquelle ont participé une dizaine de personnes.

La **MAISON des USAGERS** ouverte au CH G.SAND, est un lieu ouvert à tous les mardis et jeudis après-midi, suivant un planning mensuel envoyé à tous les adhérents.

- 6 **CAFES RENCONTRES** des familles à la MDU par l'UNAFAM de 17 à 19 h

Bernadette LE GUEN prend la parole sur la **DESTIGMATISATION** et la **DEFENSE des INTERETS** -

- Une table ronde a eu lieu le 14 mars, en lien avec le CLS de Bourges
- Le 4/06, un débat à la suite d'une présentation d'un film « BATEAU THERAPIE », par un pair-aidant d'Angers à l'initiative de ce projet,
- Dans le cadre de la SISM : bibliothèque vivante avec la Commission des Personnes Concernées (Unafam co-pilote),
- Un colloque régional sur la psychiatrie le 18/11 (nous sommes intervenus sur le problème de l'isolement et de la contention),
- Une formation PSSM (Premiers Soins en Santé Mentale) les 25 et 26 juin avec le CLS (Conseil Local de Santé) PETR.
- Participation active au « projet des usagers » dans le cadre de l'élaboration du nouveau projet d'établissement du CH G.Sand (ce projet des usagers concerne les usagers et les familles).

REPRESENTATIONS

- A la MDPH, 3 adhérents nous représentent (Marie BRAGUY – Joëlle CHAUMOND et François WALTER).
- Mme Sophie BERTRAND, Vice-Présidente du Conseil départemental au handicap depuis 2021, et présidente de la MDPH **a tenu à s'exprimer** : la problématique du handicap psychique était un peu méconnue au sein de la Commission Départementale d'Autonomie. L'UNAFAM qui y participe, apporte de la « matière » dans ces commissions. La parole des usagers et de la personne concernée est très importante. Ce jour même, la première Conférence Territoriale du Suivi départemental de l'autonomie, a eu lieu, présidée par l'ARS (à noter qu'ESPOIR-18 en fait partie). Des personnes de l'UNAFAM peuvent intégrer ce groupe.
- Danièle TIGE liste ensuite les différents organismes où nous sommes représentés :
 - o **Le CLSM** (Contrat Local de Santé Mentale),
 - o **Le PTSM** (Projet Territorial de Santé Mentale),
 - o **Le CDCA** (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie),
 - o **Le CDSP** (Comité Départemental des Soins Psychiatriques) : qui examine la situation des personnes hospitalisées sous contrainte.
 - o **ESPOIR-18** (participation à titre personnel au conseil d'administration),
 - o **Parrainage des 3 GEM** (Groupes d'Entraide Mutuelle) (Bourges, Vierzon et St-Amand) avec un rôle de médiateur.
 - o **CH G.SAND** : 2 représentants à la CDU (Commission des Usagers) Bernadette Le Guen et Joëlle Chaumont et participation au Conseil de Surveillance de l'Etablissement Marie Thérèse Guillemin qui donne un compte rendu (voir annexe)
- Bernadette LE GUEN donne quelques précisions sur le projet dispositif SAS18 (Service d'Accès aux Soins) : compte tenu que 37 % de patients n'ont pas de médecin traitant et que des passages au CAOD de G.Sand seraient évitables, une filière psychiatrie va être mise en place en fonction des évaluations qui seront faites. Ce SASPSY sera ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 20 h. En-dehors de ces horaires, c'est le CAOD qui prendra le relais. Il s'agit de la plateforme accessible au n° de tel suivant : **116-117** (déjà existante pour les soins somatiques). Le médecin régulateur – en fonction de la demande orientera vers une infirmière psychiatrie pour une

évaluation, et une prise en charge graduée en fonction de la demande (tel. **3114 si risque suicidaire**) vers une équipe mobile-précarité – ou un CMP – ou un psychiatre volontaire – ou un praticien hospitalier, une consultation psycho-trauma et éventuellement des partenaires. **Ce projet est actuellement en train d'être travaillé.**

BILAN FINANCIER – (présenté par Christine SEBASTIEN, trésorière de la délégation) – ce document figure en annexe au présent compte-rendu. Christine SEBASTIEN en fait quelques commentaires, à savoir : nos forces résident dans :

-la valorisation du bénévolat (des 13 personnes de l'équipe), évaluée à **1779 H, soit 570283 € et 6274 km** gracieux, soit en euros : **2677 €**

-le soutien continu du Conseil départemental, ainsi que celui de mairies (dont la ville de Bourges), par des subventions, nous permet de maintenir nos activités et envisager des projets ; l'aménagement dans un local de la Maison des Associations allège nos dépenses de fonctionnement.

Nos faiblesses : le renouvellement de bénévoles et d'un ou un délégué(e) départemental(e), et l'amélioration de la communication.

Marie-Odile MOUTIER reprend la parole pour faire part des **PROJETS de la DELEGATION** :

- Nous poursuivons les accueils sur rendez-vous, les groupes de parole (regroupement des 3 GP avec intervention des psychologues avec tables rondes participatives).
- Permanences mensuelles MDU avec un soignant et CAFE RENCONTRE à la salle de Prévention du Centre Municipal de Santé de Bourges (bld Stendhal), en alternance.
- Journée sur la dépression sévère le 14 mars à Bourges,
- Journée Troubles bipolaires les 25-26 septembre à Bourges,
- Journée d'informations sur les troubles psychiques en fin d'année (sans doute novembre),
- Participation accueils BREF CH Sand – mise en place prévue en septembre.

Bernadette LE GUEN y ajoute les éléments suivants :

SENSIBILISATION :

- Bibliothèque Vivante – poursuite co-pilotage commission du PTSM,
- SISM avec les CLS
- Film « SOYONS FOUS » en novembre avec le Club-Entreprises Mr MESEGUER et le Ch G. SAND

DEFENSE DES INTERETS :

- Projet d'établissement G.Sand – suivi du Projet des Usagers – Participation active des RU au sein de l'établissement.
- PTSM2 – participation à 4 groupes de travail sur 5 (« enfants, jeunes » - « adultes en situation de vulnérabilité » - « précarité, isolement » - « aidants »).

LISTE de L'EQUIPE de la DELEGATION 18 –

Avant de clore notre séance, la parole est donnée aux représentants de **l'association « Anorexie-Boulimie »**, invitée à présenter les buts de leur association.

Il s'agit d'une « micro-association ». dont le but est d'aider les personnes atteintes du trouble du comportement alimentaire et leurs familles - sensibiliser les personnels de santé et les élus locaux sur les difficultés rencontrées pour la prise en charge de ces troubles.

Notre action principale, nous décrivent nos interlocuteurs, : un groupe de parole mensuel – la rencontre avec les malades ou individuelle avec les familles.

Les troubles du comportement alimentaire : il s'agit d'un trouble psychique avec des origines multifactorielles (environnement – famille – facteurs prédisposants déclenchants. Il existe différentes formes de troubles : anorexie – boulimie – hyperphagie, avec des conséquences somatiques (amaigrissement – problèmes hormonaux, cardiaques, complications psychiques : anxiété – dépression – tentatives de suicide) et conséquences sociales (repli sur soi – isolement). Toute la famille se trouve isolée. Cela touche des adolescents. Cela fait partie des pathologies psychiatriques, avec un taux de mortalité important (d'après la clinique de Vontes).

La séance se termine et chacun des participants est invité à poursuivre le dialogue autour d'un temps convivial.

M.TH.GUILLEMIN et B. LE GUEN